

Compte-rendu de la séance plénière de la CRSA BFC Mardi 23 janvier 2024 de 14h00 à 17h00

Membres de la CRSA présents: c.f émargement

Membres de l'agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté (ARS BFC) :

Mohamed SI ABDALHA, *Directeur Général Adjoint ;*

Cédric DUBOUDIN, *Directeur de l'innovation et de la stratégie ;*

Cécile LUMIERE, *Responsable du département PRS, démocratie en santé, parcours et innovation organisationnelle*

Timothée HIL, *Directeur de projet démographie/attractivité des métiers de la santé*

Barbara LEVEQUE, *gestionnaire démocratie en santé ;*

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Représentation de la CRSA au CESER
2. Prévention – Promotion de la Santé
 - Retour sur le séminaire organisé par la CSP et la CSMS « Handicap et Prévention » du 16 octobre 2023 (projection d'un reportage et éléments de synthèse) :
autosaisie et vote
3. Mon espace santé et les structures ambassadrices
 - Présentation de « Mon Espace Santé »
 - Charte d'engagement des structures ambassadrices
4. Plan de mobilisation régionale « Attractivité des métiers » de la santé et de l'autonomie
5. Présentation des trois chargés de mission CRSA et CTS et retour sur la Conférence des Présidents et Vice-présidents des CTS et de la CRSA (16 janvier 2024)
6. Météo des Commissions Spécialisées et des CTS 21 et 89
7. Règlement Intérieur : vote des modifications
8. Questions diverses

1. Représentation de la CRSA au CESER, par Emmanuel RONOT

La CRSA a sollicité un siège au sein du CESER permettant sa représentation. L'objectif est de renforcer les liens entre le CESER et la CRSA, en particulier avec la commission du CESER dédiée au cadre de vie, à la santé, et au handicap. Cette initiative vise à harmoniser les efforts sur les questions de santé et d'autonomie, sachant que le CESER peut s'autosaisir ou répondre aux saisines du Conseil régional sur ces thématiques.

Nous avons eu un délai contraint pour désigner un représentant de la CRSA au CESER. Une réunion rapide a été organisée, avec peu de participants, en raison de la brièveté des délais. Il a été proposé que le président de la CRSA représente l'organisme au CESER, une décision (confirmée) par la commission permanente, même si celle-ci s'est tenue après la désignation.

J'ai participé à deux réunions du CESER et ai eu l'occasion d'échanger avec plusieurs membres de la CRSA. Il a été enrichissant de discuter avec la nouvelle présidente du CESER, Élise Moreau, sur des sujets potentiels de collaboration, notamment la désertification médicale et l'attractivité des métiers de la santé et de l'autonomie. Ces discussions montrent que le CESER est sensibilisé à ces enjeux et envisage de se mobiliser sur des thématiques telles que l'accès aux soins et l'accompagnement médico-social des personnes âgées.

Par ailleurs, Françoise Tenenbaum a souligné l'importance de la contribution des membres du CESER à la préparation de la seconde feuille de route santé du Conseil régional, prévue pour la plénière du 11 avril. Cette collaboration est essentielle pour aborder de manière intégrée les défis liés à la santé, au handicap et à d'autres domaines.

Alain Challot, a soulevé des questions sur l'articulation entre la CRSA et le CESER, interrogeant sur les moyens par lesquels la CRSA peut influencer le CESER dans les domaines de la santé et de l'autonomie. Cette nouvelle dynamique de collaboration entre la CRSA et le CESER est en cours de définition, avec l'intention de permettre à chaque instance d'apporter sa contribution spécifique sur les sujets évoqués en santé et autonomie.

2. Prévention – Promotion de la Santé (c.f synthèse, avis)

- **Retour sur le séminaire organisé par la CSP et la CSMS « Handicap et Prévention » du 16 octobre 2023 (projection d'un reportage et éléments de synthèse) : autosaisie et vote**

Le point saillant fut la projection d'un film sur le thème du handicap et de la prévention (pour voir et revoir le reportage [Cliquer ici](#)), visant à consolider les connaissances et à encourager l'adoption de pratiques meilleures dans ce domaine.

L'objectif principal de cette séquence était d'adopter des recommandations basées sur les conclusions du séminaire, en vue de leur application. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation et aux résultats de l'événement, soulignant l'importance de la collaboration et du partage des connaissances.

Les discussions ont porté sur divers sujets tels que l'inclusion, la formation des professionnels de santé, et la nécessité de valoriser et pérenniser les initiatives réussies dans la région. L'accent a été mis sur l'utilisation de référentiels validés pour guider les pratiques et sur l'importance de communiquer clairement l'offre disponible en matière de prévention et de santé.

Des propositions concrètes ont été formulées, allant de la sensibilisation à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les activités sportives et sociales, jusqu'à l'amélioration de l'accès aux soins en passant par une meilleure prise en compte des besoins spécifiques en termes de communication et d'infrastructure.

La nécessité d'une approche coordonnée et d'un financement adéquat a été soulignée pour assurer l'efficacité des interventions et la pérennité des résultats. Les discussions ont également abordé le rôle crucial des échanges et de l'écoute dans l'élaboration de politiques inclusives et efficaces, mettant en lumière l'importance d'intégrer les retours d'expérience des personnes concernées dans le processus décisionnel.

En conclusion, le séminaire a réaffirmé la valeur de la collaboration intersectorielle et de l'engagement communautaire dans la promotion de la santé et la prévention, en particulier en ce qui concerne le handicap, soulignant l'importance d'actions ciblées et d'une volonté partagée d'améliorer continuellement les pratiques dans ce domaine.

Vote de l'avis FAVORABLE à l'unanimité.

3. Mon espace santé et les structures ambassadrices

- Présentation de « Mon Espace Santé » (c.f présentation)
- Charte d'engagement des structures ambassadrices

Bérénice BRES a mis en exergue l'importance pour les citoyens et les professionnels de santé d'adopter et d'utiliser cet outil, formant ainsi un cycle bénéfique d'approvisionnement et d'utilisation. Elle a expliqué le rôle essentiel des ambassadeurs et des structures ambassadrices dans la promotion et le soutien de Mon Espace Santé, visant à renforcer la compréhension et l'engagement du public.

Des questions et des commentaires ont soulevé des préoccupations sur la facilité d'utilisation et l'engagement des professionnels de santé. Les discussions ont révélé une nécessité de formation et d'accompagnement pour les utilisateurs et les professionnels, afin d'intégrer efficacement cette plateforme dans les pratiques médicales quotidiennes et d'améliorer la coordination des soins.

Bérénice BRES a partagé des objectifs ambitieux pour 2024, cherchant à augmenter la sensibilisation et à stimuler l'activation et l'utilisation de Mon Espace Santé à travers diverses structures et professions. L'interaction a mis en évidence un effort collectif pour avancer vers un système de santé numérique partagé, où les informations sont accessibles et bénéfiques pour tous, améliorant ainsi la prise en charge et le parcours de soin de chaque patient.

Lilian Vachon a souligné la progression significative de l'adoption de Mon Espace Santé par les médecins généralistes, qui sont devenus des contributeurs majeurs à l'alimentation de la plateforme, dépassant même les contributions des établissements hospitaliers et des laboratoires. Il a mis en souligné la montée en charge de ce dispositif chez les professionnels de santé libéraux, amplifiée par l'accès gratuit à des outils numériques fournis grâce au Ségur numérique.

L'intervention de Lilian Vachon a également servi à rectifier certaines perceptions, soulignant que la dynamique est actuellement plus favorable du côté des professionnels de santé en ville par rapport à l'alimentation de Mon Espace Santé, contrairement à certaines réticences observées au niveau hospitalier. Il a rappelé l'objectif commun de rendre les données de santé accessibles et utiles pour tous, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge des patients et à l'efficacité du système de santé dans son ensemble.

4. Plan de mobilisation régionale « Attractivité des métiers » de la santé et de l'autonomie, par Timothée HILL (c.f présentation CRSA)

Timothée Hill a présenté le plan de mobilisation pour les métiers du social, du médico-social et de la santé, visant à améliorer l'attractivité de ces professions et à faciliter le parcours de l'orientation à l'emploi. Ce plan, soutenu par des partenariats institutionnels, comprend quatre axes stratégiques couvrant le cycle de vie professionnel dans le secteur, avec une attention particulière portée au recrutement, à la fidélisation et à la formation.

Un projet clé mentionné concerne le soutien aux étudiants en fin de cursus paramédical, proposant un financement partagé pour des allocations d'études en échange d'un engagement de service. D'autres initiatives incluent l'amélioration des conditions de travail, la création d'un parcours d'accès accéléré pour les aides-soignants souhaitant devenir infirmiers, et une allocation d'attractivité territoriale pour les internes.

Le plan s'accompagne d'une enveloppe budgétaire conséquente pour soutenir des projets innovants et répondre aux besoins spécifiques des territoires. Les actions visent à toucher une gamme étendue de professionnels et à intégrer des suggestions des acteurs de terrain pour renforcer l'efficacité des mesures prises. La communication sur ces initiatives sera régulièrement mise à jour pour informer et impliquer les parties prenantes dans l'évolution de ce plan ambitieux.

5. Présentation des trois chargés de mission CRSA et CTS et retour sur la Conférence des Présidents et bureau des CTS et de la CRSA (16 janvier 2024)

Les chargés de mission de la CRSA et des CTS ont été présentés par Catherine Serre, directrice de l'URIOPSS. Ces trois nouveaux collaborateurs, recrutés depuis mi-janvier, sont prêts à s'engager et à collaborer avec les divers acteurs et instances de la santé et du médico-social. Leur rôle précis et la répartition de leurs responsabilités restent à définir. Ils sont équipés pour communiquer et interagir efficacement avec les commissions.

6. Météo des Commissions Spécialisées et des CTS 21 et 89

CSMS : Christophe Alliger a souligné l'importance du séminaire récent et de ses suites, qui ont constitué le cœur des activités et discussions au sein de leur commission. Cette rencontre a été caractérisée par une forte participation et des dialogues approfondis, soulignant l'importance de capitaliser sur les résultats obtenus. L'objectif est de continuer à développer et à appliquer les enseignements tirés de ce séminaire, afin d'améliorer et d'orienter les actions futures dans leur domaine spécifique. Cette démarche s'inscrit dans un processus continu d'évaluation et d'adaptation des stratégies pour maximiser l'impact et la pertinence de leur travail.

Alain Challot a soulevé des questions sur l'articulation entre différentes commissions, particulièrement en ce qui concerne les sujets comme la transformation des lits de soins de longue durée (SLD) et l'attribution des lits en unité de soins de longue durée (USLD). Il a exprimé un désir de clarifier où aborder ces questions et a suggéré que la commission médico-sociale

pourrait être le lieu approprié pour discuter de l'évolution de l'offre médico-sociale dans la région. Il a également évoqué l'importance de transversalité et de communication entre les commissions pour traiter efficacement ces sujets. Robert Creel et Christophe Alliger ont confirmé que les préoccupations d'Alain Challot étaient bien placées et que la commission médico-sociale serait prête à aborder ces questions, y compris les enquêtes sur les structures privées et les problèmes spécifiques liés à certaines entreprises opérant dans le secteur.

CSDU : La Commission Spécialisée des Droits des Usagers (CSDU) s'est concentrée sur deux principaux axes depuis juillet : la rédaction d'un rapport basé sur les données collectées en 2021 et 2022, avec une collecte achevée en septembre 2023, et la relance du label droit des usagers pour 2024, nécessitant une révision du cahier des charges à l'échelle régionale, faute d'initiative nationale.

Anne Lauby souligne un défi majeur : l'engagement des membres de la CSDU. Avec seulement la moitié des membres régulièrement actifs, elle appelle à une participation plus soutenue pour que la commission puisse fonctionner efficacement. La prochaine réunion, essentielle pour la préparation des documents à présenter à la plénière de la CRSA d'avril, est programmée le 21 mars, offrant la possibilité de participation en présentiel à Dijon ou en visioconférence.

L'importance de l'engagement collectif est réaffirmée pour assurer la fonctionnalité de la démocratie en santé. La CSDU attend également des orientations du ministère concernant le cahier des charges sur le respect des droits des usagers, actuellement en cours de révision au niveau national, mais sans échéance précise. La commission régionale poursuit donc ses travaux en se basant sur les décisions prises au niveau régional.

CSP : La Commission Santé et Prévention (CSP) a réalisé un bilan positif de l'année 2023 et établi des objectifs pour 2024. Avec un groupe actif de membres, la commission s'est penchée sur l'importance des compétences psychosociales, alignées sur les axes prioritaires du Plan Régional de Santé (PRS). Après une auto-évaluation des valeurs des membres, la CSP envisage de se concentrer en 2024 sur la santé des jeunes, abordant des sujets tels que les pratiques sportives, l'utilisation des écrans, et la santé mentale.

Un séminaire associant la CSP et les Conférences Territoriales de la Santé (CTS) est planifié, visant à renforcer les liens et partager les connaissances sur la prévention. En outre, la CSP souhaite maintenir sa contribution en début de séances plénières de la CRSA, proposant des interventions sur des thèmes variés comme la santé environnementale et les défis climatiques, pour enrichir les discussions et les orientations stratégiques de la conférence.

CSOS : La Commission Spécialisée Organisation des Soins (CSOS) aborde la transformation significative dans le secteur de la santé, notamment dans le cadre de l'exercice coordonné ambulatoire et la révision des processus d'autorisation en lien avec le nouveau Plan Régional de Santé (PRS) et la législation attendue. Cette transformation nécessitera un travail intensif et la commission espère un engagement et une collaboration étroite de ses membres pour naviguer dans ces changements.

La participation active des membres est essentielle pour le bon fonctionnement de la commission, et un appel est lancé pour une présence accrue lors des réunions futures. Des discussions sont prévues pour mieux comprendre et préparer la mise en œuvre de la réforme des autorisations.

La question de la participation des membres à la commission est soulignée, soulignant la nécessité d'un engagement plus fort ou d'une réévaluation de l'engagement pour ceux qui ne peuvent assister régulièrement. La CSOS joue un rôle clé dans l'adaptation et la réponse aux évolutions législatives et politiques dans le domaine de la santé en Bourgogne-Franche-Comté.

CTS 89 : Michèle Le Goff a abordé les efforts visant à améliorer l'accès et la compréhension de l'offre de soins dans l'Yonne, soulignant la création d'un annuaire simplifié pour aider les résidents, particulièrement les personnes âgées, à s'orienter dans le système de santé. Elle a également évoqué l'importance de promouvoir l'attractivité des carrières dans le secteur de la santé, en collaboration avec le Conseil départemental et d'autres partenaires éducatifs, pour encourager les jeunes à poursuivre des professions médicales.

L'innovation a été soulignée, avec l'introduction d'un programme d'enseignement de la première année de médecine à Auxerre, soutenu par des bourses, marquant un investissement significatif du département. En outre, la prévention a été identifiée comme un domaine clé, nécessitant une amélioration de la communication et de l'engagement au niveau local.

Un groupe de travail dédié à la santé environnementale a été lancé pour aborder les préoccupations régionales spécifiques. Pour finir, la présidente a proposé l'introduction d'un bus médical, en partenariat avec le Conseil Départemental, pour compenser les pénuries de professionnels de santé dans certaines zones, illustrant une approche proactive pour résoudre les défis de l'accès aux soins dans l'Yonne

CTS 21 : Aurélien VAILLANT évoque les 10 ans du Pass'Santé, mettant en lumière l'inauguration d'une journée dédiée avec des figures notables et une participation active. L'accent a été mis sur le soutien aux personnes handicapées, avec des initiatives spécifiques comme l'intégration du sport adapté, soulignée par l'organisation d'événements pour promouvoir l'activité physique auprès de ces publics. Des athlètes de haut niveau participeront à ces événements, contribuant à la cause nationale du sport.

Le CTS 21 s'efforce également de promouvoir l'activité physique pour les patients complexes et soutient l'innovation dans les services de santé à domicile. Des projets sont en cours pour aborder les questions de logement des personnes souffrant de handicaps psychiques et pour soutenir les aidants, avec une expérimentation prévue dans le pays beaunois.

Le CTS collabore étroitement avec divers acteurs du système de santé pour améliorer la coordination et l'accès aux soins. Ces efforts témoignent d'une dynamique positive et d'un engagement fort pour améliorer la santé et le bien-être dans la région.

7. Règlement Intérieur : vote des modifications

Sujet reporter, le vote se tiendra par mail.

8. Questions diverses

Le 8 octobre 2024 de 10h00 à 16h00, la CRSA Plénière se tiendra à Belfort en partenariat avec le CTS Nord Franche-Comté.

Le 14 mars, nos amis du criaille font un forum amour, sexualité, parentalité.